

ASSEMBLÉE NATIONALE

INDEXER LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT SUR L'INFLATION - (N° 957)

AMENDEMENT

N ° CL8

présenté par

M. Rancoule et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.